

BUREAU FEDERAL

Réunion du 27 Août 2011 à Lille

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE.
Bernard GAVA et Philippe LEGNAME.

Invités : MM. Alain BERAL, Jean-Yves GUINCESTRE et Paul MERLIOT.

Excusés : Mme Catherine GISCOU - MM. Rémy GAUTRON, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre HUNCKLER

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI - Mme Céline PETIT.

1 - Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Catherine GISCOU, Rémy GAUTRON, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre HUNCKLER.

Il est ravi qu'Alain BERAL, Président de la LNB, nous rejoigne pour ce premier Bureau Fédéral et remercie Paul MERLIOT pour l'organisation de cette réunion à Lille et pour l'accueil réservé aux membres du Bureau Fédéral.

Il fait part d'un été particulièrement studieux avec le dossier "Assurance" de l'Equipe de France A Masculine, dont l'issue est favorable. Il remercie les joueurs concernés, pour leur attitude positive et remercie l'ensemble des personnes qui sont intervenues dans ce dossier pour l'excellent travail réalisé.

A ce jour, trois Equipes de France ont obtenu des médailles dans leur compétition :

- Equipe de France U20 Masculine : 3^{ème} place du Championnat d'Europe.
- Equipe de France A Féminine : 3^{ème} place du Championnat d'Europe.
- Equipe de France U18 Féminine : 2^{ème} place du Championnat d'Europe.

Il communique des informations diverses :

- Un contrôle de la Cour des Comptes est en cours, afin de vérifier si les directives du dernier contrôle ont bien été mises en place.
- Une réunion du Comité de Concertation est programmée le 24 Septembre 2011, afin de mettre en place un débat sur les orientations budgétaires.
- Le nombre des licenciés est aujourd'hui de 91.899, soit environ 3.300 licenciés de plus par rapport à la même date l'année dernière.

2 - Dossiers Spécifiques.

- CRM : point sur le dossier.

Jean-Pierre SIUTAT fait part de l'avancement satisfaisant du dossier. Un bilan d'étude est prévu pour la mi-octobre 2011 et le souhait est de faire une présentation au Bureau Fédéral du 28 Octobre 2011 du dossier finalisé.

- Informatique : FBI version 1 (début de saison) et FBI version 2 (point sur le dossier).

Jean-Pierre de VINCENZI fait le point sur la version 1 de FBI et informe qu'aucun problème majeur n'a été signalé pour le moment, le Service informatique ayant à priori bien anticipé. L'enregistrement des licences connaît une croissance positive, avec cependant de grosses fluctuations dans certains Comités.

Jean-Pierre SIUTAT se dit inquiet sur la fiabilité du logiciel, par rapport aux soucis rencontrés l'année passée, en début de saison.

Concernant la version 2 de FBI, Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le groupe de travail mis en place est piloté par Jean-Marc JEHANNO et que les travaux avancent bien. La société Green Conseil a mis en place une fiche de poste, pour le recrutement à venir de l'ingénieur.

- Feuille de Route et calendrier 2011/2012.

Jean-Pierre SIUTAT expose le document distribué et précise que le travail présenté a été réalisé suite à la précédente feuille de route. Il communique ensuite un premier projet de calendrier, qui doit impérativement être complété. Il souhaite obtenir un retour d'information de la part de chacun sous deux semaines, afin de faire une nouvelle présentation lors du Bureau Fédéral du 23 Septembre 2011.

Pierre COLLOMB expose la feuille de route du Pôle Territoires, qui regroupe la globalisation des objectifs du Pôle, avec la méthodologie choisie, les moyens utilisés et le calendrier de mise en œuvre.

- Plateforme d'échanges et de téléchargements.

Jean-Pierre SIUTAT propose qu'une réflexion soit réalisée sur ce projet, afin d'être en mesure de mettre en place une plateforme (type Apple Store) regroupant toutes les différentes actions réalisées par nos forces vives du Basket (en matière de fonctionnement ou d'initiatives locales).

3 - Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- Nouvelle politique sur la licence : débat, objectifs et calendrier (tarification, conquête et fidélisation).

Jean-Pierre SIUTAT souhaite ouvrir un débat sur la nouvelle politique sur la licence. Il faut développer les outils pour fidéliser ceux qui ne renouvellent pas leur licence après la première année : nous avons perdu 107.000 licenciés cette année. L'idée première est de proposer une offre de licence différente à partir de l'année prochaine.

Après un long débat, une réunion, sous le pilotage du président, sera organisée avec le Pôle Territoires, le Pôle AGF et le Service Marketing dans la perspective d'une démarche stratégique.

- Meilleure organisation et dispositions réglementaires liées à la fin de saison (mi-mai à mi-juillet) : objectifs et calendrier.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que tous les ans, les calendriers des Championnats de France paraissent de plus en plus tard. Il faut impérativement mener une réflexion afin de réduire au maximum les délais.

Philippe LEGNAME demande que les délais d'intervention de chacune des commissions soient réduits afin que la parution des calendriers puisse avoir lieu plus tôt.

Le dossier est confié à Marie-Noëlle SERVAGE, chargée de faire des propositions au Bureau Fédéral du 18 Novembre 2011.

- Mise en œuvre des procédures liées aux adresses électroniques thématiques et aux tickets clubs : objectifs et calendrier.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la mise en place de nouvelles procédures, avec des adresses thématiques ou tickets, qui permettra à terme une meilleure traçabilité des dossiers. Toutes les questions posées à la FFBB doivent, si possible, impérativement obtenir des réponses. Il faut pousser plus loin dans la démarche de qualité.

Marie-Noëlle SERVAGE : le système de "ticket" mis en place sur différents dossiers, et qui fonctionne très bien, ne pourra pas se généraliser à l'ensemble des services.

- Dossier LAVODRAMA (Agent Sportif).

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle les éléments du dossier : Monsieur LAVODRAMA, Agent Sportif de nationalité espagnole, a fait en date du 30 Mai 2011 une demande d'équivalence de la licence d'agent sportif prévue à l'article 3.3 du règlement Agents Sportifs (Agent Sportif en Espagne depuis 2007 et Agent Sportif FIBA depuis 2008). Il a eu un entretien d'appréciation organisé par la Commission des Agents Sportifs le 23 Juin 2011. Le dossier avait été présenté au Comité Directeur du 26 Juin 2011 et celui-ci avait souhaité l'avis de la FIBA sur l'activité de M. LAVODRAMA au niveau international. La FIBA a confirmé que l'Agent est certifié par la FIBA, qu'il exerce de manière régulière ses activités d'agent sportif et qu'il n'a jamais fait l'objet de procédure disciplinaire. Le délai de 3 mois qui nous est imparti pour répondre arrive à échéance (30 Août) et compte tenu des éléments fournis par la FIBA nous ne pouvons que donner une suite favorable à cette demande d'équivalence.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

- Dossier d'union CASE Basket / Roche la Molière.

Marie-Noëlle SERVAGE fait le point sur la situation du club de CASE Basket : l'audience devant le Tribunal Administratif de Lyon s'est déroulée hier matin. La décision du TA sera rendue ultérieurement. Mais elle rappelle que le club de CASE Basket avait des obligations fixées par la Chambre d'Appel :

- ➔ Il devait faire acte d'engagement en NM1 et en NF1 : c'est fait, mais aucun frais d'engagement n'a été versé (ni en garçon, ni en fille).
- ➔ La Chambre d'Appel a pris acte des documents transmis (mail) et a demandé les originaux des courriers d'engagement dans les plus brefs délais : non fait.
- ➔ La Commission Contrôle de Gestion doit définir les modalités relatives à la comptabilité et à la gestion du CASE et des équipes issues du CASE (union).

Marie-Noëlle SERVAGE fait part d'un nouvel élément dont elle a eu connaissance ce matin, envoyé par le Comité de la Loire qui a obtenu du Mandataire Judiciaire un chèque pour régler les engagements des équipes, mais qui a été rejeté par la banque, faute de provision.

Concernant la demande d'Union AL Roche – CASE Métropole Basket, Marie-Noëlle SERVAGE rappelle que dans le cadre de la création de l'union, constituée entre les associations sportives de l'AL Roche et du CASE Basket, il est demandé la prise en charge de 2 équipes seniors :

Le dossier de demande a été déposé auprès de la Commission Juridique début avril 2011 et il est complet. L'article 318 des Règlements Généraux prévoit que l'Union ne peut engager qu'une équipe par catégorie. Mais par exception et en présence d'éléments sportifs exceptionnels, le Bureau Fédéral pourra autoriser l'engagement d'une seconde équipe senior au sein de l'Union. Elle rappelle que dans

cette hypothèse, chaque membre de l'Union devra satisfaire aux règles d'engagement dans les catégories seniors et jeunes et respecter les obligations sportives de la division concernée.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Calendrier des réunions fédérales dans chaque zone.

Marie-Noëlle SERVAGE communique les dates des prochaines réunions de zones, dans lesquelles interviendront les vice-présidents :

ZONE	DATE	REPRESENTANTS FFBB
NORD	3-sept.-11	Françoise AMIAUD Thierry BALESTRIERE
SUD-EST	3-sept.-11	Marie-Noëlle SERVAGE
SUD-OUEST	30/09/11 01/10/11	Jean-Marc JEHANNO Pierre COLLOMB
EST	14-oct.-11	Françoise AMIAUD Marie-Noëlle SERVAGE
CENTRE	15-oct.-11	Bernard GAVA Pierre COLLOMB
OUEST	5-nov.-11	Marie-Noëlle SERVAGE Jean-Pierre HUNCKLER

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'un document de présentation sera adressé aux représentants FFBB.

Marie-Noëlle SERVAGE demande qu'un compte-rendu lui soit adressé, après chaque réunion de zone.

- Qualification des joueurs étrangers (titre de séjour).

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle que dans le cadre de la réforme sur les licences, le Comité Directeur a précédemment voté la suppression de la règle du 1^{er} Janvier, et que la fourniture du récépissé de demande de titre de séjour ou le titre de séjour sont effectifs pour les catégories professionnelles (NM1, Ligue Féminine et Ligue 2). Pour les autres niveaux de championnat (NF1, NF2, NF3, NM2 et NM3) seul le titre de séjour est valable. Des demandes sont parvenues de certains clubs s'inquiétant des éventuels problèmes de qualification qu'ils pourraient rencontrer en début de championnat, il est donc souhaitable de se positionner.

Après une discussion :

Le Bureau Fédéral confirme le règlement et propose une étude sur les procédures avec consultation à distance du Bureau Fédéral.

4 - Pôle 1 – Haut Niveau

- Refonte du secteur masculin : débat, objectifs et calendrier.

Jean-Pierre SIUTAT : Plusieurs réunions se sont tenues, notamment avec la LNB (pour les équipes espoirs), afin que la mise en place de cette refonte se fasse dans les temps et que toutes les considérations soient prises en compte. Il faut que le dossier définitif soit présenté au Comité Directeur des 8 et 9 Décembre 2011. Différentes pistes sont actuellement étudiées. Il informe que Philippe LEGNAME est chargé de faire des propositions de Championnats.

- Amélioration des coupes de France, mobilisation des Ligues et des Comités concernés.

Jean-Pierre SIUTAT informe que le règlement des coupes de France a été sensiblement modifié et que les textes définitifs seront présentés au Bureau Fédéral du 28 Octobre 2011.

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle que les grands points avaient déjà été validés par le Comité Directeur, il fallait juste faire quelques ajustements.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'après la validation de ces textes, l'information soit diffusée largement et surtout rapidement.

Concernant la mobilisation des Ligues et des Comités pour l'amélioration des Coupes de France, il est question de réunir tout les intervenants pour créer une meilleure organisation des manifestations fédérales. La mobilisation faite sur l'organisation des matches de l'Equipe de France devrait être reproduite pour l'organisation des différentes rencontres de Coupe de France, et obtenir ainsi un meilleur remplissage des salles.

- Campagne d'été des Equipes de France Jeunes.

Jean-Pierre de VINCENZI rappelle que 8 équipes de jeunes participaient cet été à des compétitions internationales. Deux équipes sont revenues médaillées, les U18 Féminines (médaillé d'Argent au Championnat d'Europe à Oradea - Roumanie) et les U20 Masculins (Bronze). Il communique les autres résultats des équipes de France :

- U 15 Féminines : Jeux Olympiques de la Jeunesse
- U 16 Féminines : Championnat d'Europe à Cagliari (Italie) : 7^{ème} place.
- U 19 Féminines : Championnat du Monde à Puerto Varas et Puerto Montt (Chili) : 6^{ème} place.
- U 20 Féminines : Championnat d'Europe à Novi Sad (Serbie) : 5^{ème} place.
- U 15 Masculins : Tournoi de l'Amitié à Parma en Italie
- U16 Masculins : Championnat d'Europe à Pardubice et Hradec Kralove (République Tchèque) : 4^{ème} place.
- U18 Masculins : Championnat d'Europe à Wroclaw (Pologne) : 7^{ème} place.

Quelques premiers constats :

- Le niveau des Compétitions Internationales est de plus en plus élevé, avec l'émergence de nombreuses nations, la concurrence est dense.
- La France est représentée dans toutes les catégories.

En conclusion :

- 4 équipes se classent dans le top 4 et 4 équipes sont dans le milieu de tableau.
- Une étude vidéo sera réalisée sur l'évolution des équipes nationales.

- Bilan LFB 2010/2011.

Thierry BALESTRIERE fait le point sur les différentes actions menées au sein de la Ligue Féminine de Basket :

- Saison sportive très intéressante, la saison dernière.
- De plus en plus de clubs sont intéressés pour disputer les coupes européennes.
- 75 % des joueuses de moins de 20 ans sont sous convention de formation.
- 8 clubs ont adhéré au système de billetterie informatisée, ce qui permet de collecter bon nombre d'adresse e-mail.
- Concernant l'Opération Mairaines de Cœur, les clubs jouent très bien le jeu. Projet pour la saison prochaine : associer la notion de développement durable à la notion de social.
- Record de visite sur le site sur le site LFB enregistré en Mars 2011.
- 4 clubs utilisent le service proposé par la LFB, pour construire leur propre site Internet, ce qui permet de mutualiser les informations.
- Bilan des actions réalisées sur LFB TV cette année : quelques reportages ont été réalisés par la Ligue lors de la fin de la saison sportive (vus plus de 30.000 fois). 17 rencontres ont été diffusées en direct, avec une moyenne de 3.200 webspectateurs.
- Concernant la radio, 6 clubs ont commenté leurs rencontres à domicile en direct.

Les projets 2011/2012 :

- Les 7 rencontres de l'Open en direct sur LFB TV, 14 rencontres de la saison régulière et environ 15 reportages. Le programme a été finalisé, en accord avec les clubs.
- Investissement dans un Player LFB (base télé de qualité), qui permettra un relai direct sur chaque site internet (clubs et LFB). Les clubs auront accès à ce player avec des possibilités de personnaliser l'accueil.

- Développement des réseaux sociaux pour développer la communauté "Basket Féminin".
- 11 clubs seront cette saison en billetterie informatisée.
- Travail sur les produits dérivés de la LFB.
- Un travail est réalisé avec l'ensemble des clubs sur l'image de la Ligue Féminine dans les salles.
- Travail sur la mise en qualité et le perfectionnement de l'ensemble des acteurs au sein des clubs.
- Mettre en qualité l'arbitrage, sur la deuxième partie de la saison.
- Suivi et évaluation du dispositif de formation qui a été modernisé. Le système de reversement prévu a été présenté aux clubs, mais l'aspect qualitatif, en termes de formation, n'est pas encore complètement pris en compte. Des propositions seront faites ultérieurement

5 - Pôle 3 – Marketing et Communication.

- Euro 2013 Féminin : point sur le dossier.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que deux sites ne sont pas encore définitivement déterminés et sont encore à l'étude :

- Dans le Nord : à Lille ou à Villeneuve d'Ascq.
- En Bretagne : à Vannes ou à Lorient.

Le dossier CNDS est en cours de finalisation. Une réunion a eu lieu début Juillet avec le COL, il est souhaité qu'un niveau de service soit défini pour chaque prestation (plusieurs devis à faire dès que cela sera possible).

- Euro 2015 Masculin : point sur la candidature.

Jean-Pierre SIUTAT informe que le dossier de candidature, avec 4 pays, a été déposé le 1^{er} Août 2011 (France, Italie, Allemagne, Croatie). La proposition est la suivante : les deuxièmes phases se dérouleront en Allemagne et en France, les ¼, ½ et finales en France. Le choix de l'Organisateur de l'Euro masculin de 2015 sera déterminé lors du Bureau Central de la FIBA EUROPE à Munich (16 à 18 décembre). Il est rappelé que la FFBB organise le Bureau Central à PARIS le 18 au 20 Novembre 2011.

- Valorisation des bénévoles du basket : objectifs et calendrier.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite proposer un projet de valorisation des bénévoles du basket. 2011, c'est l'année du bénévolat en Europe. Deux actions :

- Dédier un domaine, via les réseaux sociaux, où les bénévoles pourront venir s'exprimer.
- Mettre en place un "compteur de temps" sur la page centrale du site Internet FFBB.

Le projet est en cours, une présentation plus précise sera faite ultérieurement.

6 - Pôle 4 – Territoires.

- Essaimage du concept de basketterie (CD Orne) et du concept crèche-école (CD Landes) : objectifs et calendrier.

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit. Mais ces deux démarches sont intéressantes et il faut les développer et qu'elles soient étudiées par la Commission des Jeunes, afin de les intégrer dans une démarche d'échange d'expérience.

Pierre COLLOMB : ces deux démarches ont déjà été présentées, ce sont d'excellents projets. Le document pédagogique demandé sera présenté en fin d'année, afin de pouvoir proposer un label FFBB à ce type d'opération.

- Nouvelle politique sur l'arbitrage : débat, objectifs et calendrier.

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'une étude a été réalisée sur la qualité de l'arbitrage, avec la Ligue Nationale de Basket. Au mois de juin 2011, il y a eu la création du SABBE (Syndicat des Arbitres de Basket-Ball Elite), qui se veut représentant des Arbitres de Haut Niveau. Alain BERAL a souhaité que soit rapidement signé un protocole. Une réunion de travail s'est tenue cette semaine et le SABBE doit nous faire parvenir un nouveau projet de protocole, dont trois points sont toujours en négociation.

Alain BERAL souligne que lors de ses échanges avec le SABBE, la Ligue Nationale de Basket a demandé que la qualité de l'arbitrage s'améliore.

Paul MERLIOT rappelle la création de la CEDAHN (Commission d'évaluation et de Désignation des Arbitres de Haut Niveau) avec deux fonctions : l'évaluation et la désignation des arbitres HN1, HN2 et HN3. Elle dispose de deux groupes, les Observateurs HN1 et les Observateurs HN2 – HN3, qui assurent l'observation et l'évaluation des arbitres. Elle est chargée d'établir des règles de désignation des arbitres. Il expose la nouvelle méthode d'évaluation :

- Le groupe d'observateurs Pro A est constitué de 8 membres titulaires.
- Le groupe d'observateurs Pro B – NM1 est constitué de 11 membres titulaires.
- Les arbitres de Pro A (HN1) et de Pro B (HN2) seront observés 7 fois et les arbitres de NM1 (HN3) seront observés 5 fois par les observateurs du niveau correspondant, étant entendu que les observateurs Pro A observeront également en Pro B, NM1 et en LFB.
- Les arbitres Pro B et NM1 sont susceptibles d'être observés en LFB.
- L'objectif pour les saisons à venir est de tendre à davantage d'observations en Pro A.
- Après chaque observation,
- Après chaque observation, les observateurs attribuent une note sur 100, et positionnent les arbitres en fonction de leur potentiel dans l'un des groupes A, B ou C. La fiche d'évaluation est modulable d'année en année en fonction des consignes de début de saison.
- Paul MERLIOT et Francis MULLER sont chargés de collecter l'ensemble des notes et d'établir un classement cumulé, résultant du classement mathématique et du classement potentiel. Ils comparent régulièrement leurs classements respectifs pour éliminer toute source d'erreur.
- En fin de saison, la CEDAHN détermine les mouvements entre les différents groupes d'arbitres.
- La CEDAHN se réunira également, 2 à 3 semaines avant la Semaine des AS, les finales de Coupe de France et les Play Off pour désigner les arbitres qui officieront sur ces compétitions.
- 14 arbitres de PROA et 4 arbitres de PROB officieront sur les Play off de PROA et PROB.
- Les désignations du HN1, HN2 et HN3 sont effectuées 40 jours avant les rencontres, et sont validées 35 jours avant les rencontres.
- A J-25, une fois validées, les membres de la CEDAHN sont informés des désignations et celles-ci sont rentrées dans le module répartiteur FBI et consultables par les arbitres.
- Les remplacements en cas d'indisponibilité sont effectués par Francis MULLER. En cas d'empêchement de Francis MULLER, Paul MERLIOT assurera les désignations et les remplacements.
- Une case "ALERTE" figurera sur les fiches d'observation. Charge aux observateurs d'avertir le répartiteur en cas de problème important avec les équipes ou d'incompatibilités perçues dans le trio ou le duo.

Une discussion s'engage.

Une démonstration de la méthode d'évaluation sera faite lors d'une prochaine réunion du Bureau Fédéral.

- Point sur les engagements en Championnat de France.

Philippe LEGNAME explique que le document distribué regroupe les problèmes récurrents rencontrés par la Commission Sportive, pour information. Il fait le point sur les engagements dans les différentes divisions.

Il informe que des précisions réglementaires seront proposées au prochain Comité Directeur.

- Candidatures pour les finales nationales TIC.

Marie-Noëlle SERVAGE informe que 3 candidatures ont été reçues pour l'organisation des finales nationales TIC :

- Comité Départemental de la Mayenne.
- Comité Départemental du Var.
- Le club de Reims (avec un appui de la Ligue de Champagne Ardenne).

Après discussion :

Le Bureau Fédéral attribue l'organisation des finales nationales du TIC au club de Reims pour 2012 et 2013, à l'unanimité des membres présents.

- Arbitrage : point sur la rentrée, réflexion et travaux 2011/2012.

Jacques DENEUX évoque plusieurs points :

- souhaite que la Commission Juridique ajoute un texte pour éviter les contestations des officiels qui descendent de niveau de désignation.
- Un travail de réflexion est en cours sur la redéfinition des indemnités des arbitres en championnat de France.
- Un autre travail est en cours sur la réécriture des points de la Charte de l'Arbitrage, en collaboration avec le projet de mise en place des écoles d'arbitrage, de façon bien définie.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'un débat de fond soit mis en place sur la problématique de l'arbitrage.

- Challenge du licencié : constat et proposition 2011/2012.

Bernard GAVA expose un premier projet pour le Challenge du Licencié 2011/2012.

Une discussion s'engage.

Bernard GAVA fera une nouvelle proposition au Bureau Fédéral du 28 Octobre 2011, à l'aide de toutes les remarques et propositions faites par les membres.

8 - Questions diverses.

- Jean-Yves GUINCESTRE informe que l'AFLD a accepté de recevoir la liste des athlètes qui seront susceptibles de participer au Jeux Olympique à la date du 15 Mai 2012.
- Bernard GAVA : concernant le Statut de l'Entraîneur, les week-ends de pré-saison sont en cours. Une adresse thématique statutentraîneur@ffbb.com a été mise en place et est déjà très utilisée. La Commission Technique se réunira le 2 septembre afin d'étudier les demandes de dérogation.
- Marie-Noëlle SERVAGE fait part de 4 modifications sur le calendrier administratif des réunions :
 - Le Bureau Fédéral du 23 Novembre est avancé au 18 Novembre 2011 à 14h.
 - Le Bureau Fédéral du 21 Décembre 2011 est supprimé.
 - Le Bureau Fédéral du 20 Janvier est avancé au 13 Janvier 2012.
 - Le Bureau Fédéral du 30 Mars 2012 sera réalisé par vidéoconférence.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 23 Septembre 2011 à Paris.